



En application des dispositions des articles R.153-21 et suivants du code de l'urbanisme, je vous demande de bien vouloir insérer dans votre journal :

Enquête publique SAINT AMOUR BELLEVUE

Par arrêté municipal en date du 12 octobre 2021, le maire de la commune de Saint Amour Bellevue a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement d'une partie du Domaine Public de la Place dite « Clos des Poulets » et du Classement en Domaine Public d'une parcelle privée cadastrée section A n°499 CC = 0a19ca

Monsieur Dominique Andriès a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 12 octobre 2021

- durée de l'enquête publique : à la mairie du mardi 9 novembre au mardi 23 novembre inclus de 9 heures à 12 heures les lundi mardi et vendredi, sauf jours fériés
- permanences du commissaire enquêteur : le mardi 9 novembre de 10 h à 12 h et le mardi 23 novembre de 14 h à 16 h à la mairie de Saint Amour Bellevue.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire-enquêteur.

Saint Amour Bellevue, le 26 Octobre 2021


Le Maire
Josiane CASBOLT